

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du Mardi 21 Novembre 2023

Effectif du conseil communautaire : 111 membres

Membres en exercice : 111

Quorum : 56

Membres présents : 70

Pouvoirs : 16

Membres votants : 86

Date de la convocation : 14/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi vingt-et-un novembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Jean-Michel ADELIN, Francis AGASSE, André ANTHIERENS, Bernard AUBRY, Michel AUGER, Marie-Line BACHELOT, Caroline BEAUMONT, Valéry BEURIOT, Laure BONMARTEL, Jean-Noël BONNEVILLE (Suppléant de Philippe BOULLIER), Roger BONNEVILLE, Guillaume BOULAYE, Jérôme BREEMEERSCH (Suppléant de Franck GIFFARD), Danielle CAMUS, Françoise CANU, Sébastien CAVELIER, Louis CHOAIN, Manuel CHOLEZ, Pascal COGNIN, Camille DAEL, Philippe DANNEELS, Jean-Luc DAVID, Patrick DELANOUE, Jean-Pierre DELAPORTE, Edmond DESHAYES, Sylvie DESPRES, Pascal DIDTSCH, Claudine DODELANDE, Myriam DUTEIL, Gérard FAUCHE, Sara FERAUD, Pascal FINET, Bernard FORCHER, Claude GEORGES, Martine GOETHEYN, Nicolas GRAVELLE, Jean-Louis GROULT, Patrick HAUTECHAUD, Jocelyne HEURTAUX, Eric JEHANNE, Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Jean-Bernard JUIN, Jean-Pierre LE ROUX, Rémy LECAVELIER DESETANGS, Philippe LECOEUR (Suppléant de Georges MEZIERE), Françoise LEDUC, Davy LEGRIX (Suppléant de Marie-Françoise LECLERC), Gérard LELOUP, Dominique MABIRE, Céline MACHADO, Didier MALCAVA, Christelle MONNIER, Josette MUSSET, Olivier PIQUENOT, Marion POULAIN, Jean-Jacques PREVOST, Françoise PREYRE, Bruno PRIVE, Colette RODRIGUE, Yves RUEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Frédéric SCRIBOT, Nicolas SEYS, Claude SPOHR, Michel THOUIN, Marie-Lyne VAGNER, André VAN DEN DRIESSCHE, Jean-Louis VILA, Philippe WATEAU, Guillaume WIENER.

Etaient absents/excusés : Christian BAISSÉ, Sandrine BOZEC, Dominique CIVEL, Philippe COUTEL, Guillaume CROMBEZ, Jean-Claude DANIEL, Joël DESCAMPS, Christian DESLANDE, Michèle DRAPPIER, Jean DUTHILLEUL, Jean-Marie GOSSE, Sonia GUEDON, Pascal LAIGNEL, Didier LECOQ, Patrick LHOMME, Jean-Louis MADELON, Nadia NADAUD, Camille Brigitte PANNIER, Frédérique PARIS, Mickaël PEREIRA, Donatien PETIT, Françoise ROCFORT, Sébastien ROEHM, Denis SZALKOWSKI, Jacques VIEREN.

Pouvoirs : Anne BARTHOW (Donne procuration à Nicolas GRAVELLE), Sabrina BECHET (Donne procuration à Sara FERAUD), Charles-Edouard DE BROGLIE (Donne procuration à Patrick HAUTECHAUD), Frédéric DELAMARE (Donne procuration à André VAN DEN DRIESSCHE), Simon JARAIE (Donne procuration à Pascal DIDTSCH), Lucette LECLERCQ (Donne procuration à Dominique MABIRE), Sébastien LERAT (Donne procuration à Ulrich SCHLUMBERGER), Janine LEROUVILLOIS (Donne procuration à Manuel CHOLEZ), Yannick LUCAS (Donne procuration à Marion POULAIN), Philippe MATHIERE (Donne procuration à Jean-Pierre LE ROUX), Jean PLENECASSAGNE (Donne procuration à Sébastien CAVELIER), Jean-Claude ROUSSELIN (Donne procuration à Gérard LELOUP), Pascal SEJOURNE (Donne procuration à Marie-Lyne VAGNER), Josiane VARAISE (Donne procuration à Philippe DANNEELS), Jérôme VARANGLE (Donne procuration à Laure BONMARTEL), Jean-Baptiste VOISIN (Donne procuration à Frédéric SCRIBOT).

Délibération n° 189/2023 : Candidature à l'Appel à projet du dispositif *Partenariats Agricoles volet B « Valorisation » du Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027 de la France, financement FEADER et Région – pour le projet « Valorisation de viandes locales de qualité, en circuit de proximité, avec la reprise et le développement d'un outil de découpe et transformation ».*

Dans le cadre de ses différentes politiques agricoles notamment sur l'installation, la transition des systèmes, l'investissement, la valorisation des produits et la forêt, la Région Normandie souhaite poursuivre son accompagnement aux démarches collectives et partenariales.

Le dispositif Partenariats Agricoles, incitant l'approche collective et partenariale, s'inscrit comme une thématique transversale à ces politiques.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN) candidate à cet appel à projet, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie (CMAN) et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN), pour répondre à un besoin exprimé par des éleveurs en vente directe dont l'outil de découpe va disparaître.

Une trentaine d'éleveurs dans un rayon de 70 Km autour de Bernay utilise la prestation d'un boucher implanté à Carsix, qui découpe 80 tonnes de carcasse/an destinées à la vente directe aux particuliers. L'atelier implanté sur sa propriété est à saturation et il va partir en retraite d'ici 5 ans.

Les partenaires du projet partagent les objectifs suivants :

- Maintenir un outil de découpe artisanal et un savoir-faire sur le territoire,
- Développer la vente en circuits de proximité de viande bovine, ovine, porcine,
- Sécuriser la filière viande locale,
- Répondre à la demande et favoriser l'accès à des produits de qualité, élevés et transformés dans le respect du bien-être animal et de son environnement.

Depuis 2021, l'Intercom Bernay Terres de Normandie travaille sur différents projets interconnectés (restauration collective, légumerie-conserverie, logistique mutualisée « Proxilogistique ») qui contribuent à mettre en place un écosystème alimentaire coopératif.

L'IBTN a acquis un bâtiment de 1000 m² à Bernay, dont 600 m² sont déjà loués à l'association Les Petites l'Ouches pour installer la légumerie conserverie et souhaite, à terme, faire de ce site un pôle de transformation agro-alimentaire de produits locaux de qualité. L'installation d'un atelier de découpe dans la surface restante entre dans cet objectif.

Ce pôle permettrait l'approvisionnement du réseau de cantines scolaires en viandes et légumes locaux de qualité, le développement de l'offre alimentaire locale, et par conséquent, de soutenir l'activité de maraîchage et d'élevage sur le territoire.

Le projet partenarial IBTN, CMAN, CRAN vise à :

- Confirmer le potentiel, les conditions de faisabilité et de viabilité d'une activité de découpe/transformation de viande dans le local disponible à Bernay : analyse des filières et étude de marché ;
- Dimensionner l'outil en fonction des besoins : étude technique et économique, modèle économique et juridique ;
- Accompagner la concrétisation de l'atelier avec la recherche d'un porteur de projet.

Le dispositif de la Région permettra donc de financer 70% des différents postes de dépenses répartis comme suit entre les partenaires :

	Nom de l'organisme	Total des dépenses	Total aide publique	Reste à charge pour
--	--------------------	--------------------	---------------------	---------------------

	partenaire	éligibles	(70%)	la structure
Chef de file	Intercom Bernay Terres de Normandie	4 548,83 €	3 184,18 €	1 364,66 €
Partenaire 1	Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie	14 409,48 €	10 086,64 €	4 322,84 €
Partenaire 2	Chambre des Métiers et de l'artisanat Normandie	16 637,28 €	11 646,09 €	4 991,19 €
		35 595,59 €	24 916,90 €	10 678,69 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le projet de territoire 2018-2020 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie approuvé le 5 juillet 2018 considérant que l'Intercom Bernay Terres de Normandie souhaite pour son territoire une économie forte, diversifiée et durable et donc prendre en compte et accompagner le potentiel de développement sur le territoire des circuits courts/de proximité ;

Vu la délibération n°213-2020 approuvant le plan d'actions du PCAET qui comporte l'action 6.1.1 « finaliser et mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial » et l'action 6.1.2 « Favoriser et développer les filières alimentaires de proximité en approvisionnant la restauration collective en produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique » ;

Vu la délibération n°163-2021 du 23 septembre 2021 validant le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial de l'Intercom Bernay Terres de Normandie comportant l'action « accompagner la création de projets de transformation alimentaire à portée territoriale » ;

Sur la proposition du Bureau du 9 novembre 2023 ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :**

- ✓ **ACCEPTE** de candidater à l'appel à projet du dispositif *Partenariats Agricoles volet B « Valorisation » du Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027 de la France, pour le projet « Valorisation de viandes locales de qualité, en circuit de proximité, avec la reprise et le développement d'un outil de découpe et transformation » ;*
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
70	16	86	0	86	0	86

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits,

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20231121-189_2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2023
Affichage : 30/11/2023